

TEXT AND ITS TYPOLOGIES IN ROMANIAN TEXTBOOKS OF FRENCH LANGUAGE

Gabriela Toma (Bănuțoiu)

Phd Student, University of Craiova

Abstract: The major role of the textbook in teaching foreign languages in school is indisputable. Each unit of the textbook is built around a text that serves as a support for vocabulary learning, grammar, language acts and civilization facts. This study aims to clarify the theoretical framework concerning the text and its typologies, to describe the five textual prototypes proposed by Jean-Michel Adam (narrative, descriptive, argumentative, explanatory and dialogical) and to verify if these typologies apply to the texts we find in the Romanian textbooks of French language. We will illustrate Jean-Michel Adam's theory by examples drawn from our corpus, consisting of French highschool textbooks, which belong to Corint publishing house. The compositional heterogeneity characterizes the texts that are used as a support for the units in our textbooks.

Keywords: linguistic approach, typology, prototype, textbook, theory.

Cette étude se propose de préciser le cadre théorique concernant le texte et ses typologies, de décrire les cinq prototypes textuels proposés par Jean-Michel Adam (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal) et de vérifier si ces typologies s'appliquent aux textes qu'on retrouve dans les manuels roumains de FLE, manuels de français pour le lycée, appartenant à la maison d'édition Corint. On va illustrer la théorie de Jean-Michel Adam par des exemples pris de notre corpus. L'hétérogénéité compositionnelle caractérise les textes qui servent de support pour les unités de nos manuels.

Le rôle majeur du manuel dans l'enseignement d'une langue étrangère à l'école est incontestable. Toute unité du manuel est construite autour d'un texte, qui sert de support pour l'apprentissage du vocabulaire, de la grammaire, des actes de paroles et des faits de civilisation. Le texte est une présence habituelle de la classe de français langue étrangère et son importance est justifiée par sa fréquence dans la pratique didactique. Alors une meilleure maîtrise des textes de la part de l'enseignant impliquerait des progrès concernant la compréhension et l'expression chez l'élève.

En ce sens nous nous proposons d'analyser les textes des manuels de français pour le lycée appartenant à la maison d'édition Corint, L1, analyse qui sera faite du point de vue de la linguistique textuelle. Nous nous rapportons surtout à la typologie textuelle proposée par Jean-Michel Adam dans « Les textes : types et prototypes ».

Les textes des manuels ne doivent pas être abordés avec superficialité, car les textes purement narratif ou descriptif sont extrêmement rares. L'hétérogénéité compositionnelle

caractérise les textes qui servent de support pour les unités de nos manuels. Nous utilisons « discours » au pluriel car les manuels sont reconnus comme hétérogènes et complexes, ils ne contiennent pas un seul discours avec un seul émetteur, mais plusieurs, qu'il s'agit du discours de l'auteur, du discours des personnages des textes inclus dans les manuels ou du discours des auteurs de ces textes.

Le texte – approche linguistique et textuelle

Dans la perspective de l'analyse textuelle Mariana Tuțescu définit le texte comme « l'unité linguistique supérieure de la phrase », qui fait intervenir un nombre varié de critères opérationnels. Le point de départ le constitue la dimension sémantique, car, selon J. Ricardou, « toujours doit gésir, à la base du texte et comme son fondement irréductible, un quelque chose à dire ».¹ On ajoute que le texte est un enchaînement de propositions, rattachées par des rapports logico-syntactico-semantiques, qui reflète notre univers d'attente, ce qui envoie au décodage du texte, de l'intention communicative du producteur à la réception. Cet enchaînement pose les bases d'une grammaire de texte, car notre compétence de communication est textuelle et non pas phrasistique. Une conversation, un article de journal, une émission radio ou un discours politique ne sont pas compris comme une suite de phrases, mais dans leur ensemble, comme un texte.

Selon W. Kintsch et T.A. Van Dijk, « on appellera texte la structure formelle, grammaticale d'un discours »², car le texte ne peut pas exister sans discours. Il en est le produit, la réalisation syntaxique et sémantique. Le texte, comme forme de communication par le langage, est indissociablement lié à la situation de discours qui l'engendre, à la situation qui est donnée au moment de l'acte de parole, au lieu où se trouve le locuteur ou l'auditeur.

Ainsi, le texte est une activité et une production humaine. Pratique discursive, le texte devient, selon J. Ricardou « quelque chose à faire ».³ Pourtant, le texte est une production humaine caractérisée par deux coordonnées que Jean Ricardou appelle *le cimentaire* et *le ruptif*. Selon Mariana Tuțescu, l'essence du texte repose sur le mélange entre cohérence, isotopie textuelle, et apport de nouvelles connaissances et la contradiction entre cohésion et progression sous-tend le développement du texte. La cohésion impose l'unité du discours, tandis que la progression le fragmente.

On souligne aussi que le texte est un fait de culture, car c'est au niveau du texte « que s'investissent surtout la morale et l'idéologie d'une société ».⁴ Le texte porte en lui l'empreinte de l'idéologie qui l'a engendré et en même temps il peut être un moyen de construction d'une nouvelle idéologie et morale.

On observe que le texte représente une réalité complexe, qui est définie de manière différente en fonction de l'approche adoptée. Si pour la linguistique textuelle le texte est un enchaînement de propositions ayant une dimension sémantique, une structure formelle du discours, résultat de l'activité et de la production humaine, aussi que signe et fait de culture, pour la didactique il est important de souligner qu'on appelle texte toute séquence discursive orale ou écrite et qu'on ne peut pas séparer le texte du canal utilisé.

¹ Jean Ricardou – *La révolution textuelle*, apud Mariana Tuțescu, *Le texte. De la linguistique à la littérature*, p. 16

² Walter Kintsch et Teun A. van Dijk – *Comment on se rappelle et on résume des histoires*, p. 100, apud. Mariana Tuțescu, *op. cit.*, p. 23

³ Jean Ricardou - , *op. cit.*, p. 928, apud Mariana Tuțescu, *op. cit.*, p. 25

⁴ Roland Barthes – *Rhétorique de l'image*, p. 45, Mariana Tuțescu, *op. cit.*, p. 26

Vu que notre sujet traite des types de textes dans les manuels roumains de FLE et que nos manuels ne sont pas complétés par des supports audio, on va continuer notre analyse sur les types de textes ayant un support écrit.

Typologies textuelles

En ce qui concerne les textes écrits, les lecteurs reconnaissent intuitivement un texte comme narratif, argumentatif ou descriptif. La lecture est sélective et un texte peut être perçu comme captivant ou lent et ennuyeux selon que sa dominante est narrative ou descriptive. Ces différents types de textes exigent des stratégies et des compétences diversifiées. Il existe de nombreuses typologies qui essaient de classer les textes. Nous en citerons seulement quatre :

a. Typologie de Roman Jakobson

La typologie qui est issue des travaux de Roman Jakobson repose sur les fonctions du langage isolées par cet auteur à partir du « schéma de la communication » dont il est l'un des concepteurs à partir des travaux des cybernéticiens N. Wiener et C. Shannon. Dans cette typologie, les textes peuvent s'analyser à partir de leur fonction : référentielle – centrée sur le monde, expressive – relative à l'émetteur, conative - relative au récepteur, phatique –relative au contact physique et psychologique entre émetteur et récepteur, métalinguistique – relative au code, poétique – relative à la forme du message.⁵

b. Typologie d'Egon Werlich

Selon la typologie proposée par Egon Werlich, les textes sont classés en cinq catégories : le texte descriptif, qui présente ses arrangements dans l'espace dans la littérature, la publicité, les prospectus touristiques, on a ensuite le texte narratif, concentré sur les déroulement dans le temps – le reportage sportif ou journalistique, le fait divers, le roman, la nouvelle, le conte, le récit historique ou politique, le cinéma, la B.D., le texte expositif, associé à l'analyse et à la synthèse de représentations conceptuelles dans les discours didactiques, scientifiques, le texte argumentatif, centré sur une prise de position et le texte instructif ou prescriptif, qui incite à l'action comme dans les recettes de cuisine, les notices pharmaceutiques, les modes d'emploi, les dépliants touristiques, les extraits de loi, les consignes en général.

c. Typologie de Jean-Michel Adam

Jean-Michel Adam garde les cinq types de textes proposés par E. Werlich, mais il ajoute trois autres, comme par exemple : le texte prédictif, celui qui développe l'acte de discours « prédire » et qui s'actualise dans la prophétie, le bulletin météorologique et l'horoscope, ensuite le texte conversationnel, qui prend en charge les actes de paroles questionner, remercier, excuser, menacer, nier, promettre et que l'on trouve dans l'interview, le dialogue et non dernièrement le texte rhétorique, retrouvé dans le poème, la chanson, la prière, le slogan, le proverbe, le dicton, la maxime ou le titre.⁶

d. Typologie du Cadre européen commun de référence

Le Cadre européen commun de référence présente quelques types de textes écrits qui peuvent être exploités en tant que supports didactiques. Il s'agit des livres, des magazines, des

⁵<http://sites.estvideo.net/gfritsch/doc/rezo-cfa-2003.htm>. Dernière consultation le 2 mai 2018

⁶www.oasisfle.com/documents/typologie_textuelle.HTM. Dernière consultation le 2 mai 2018

journaux, des bandes dessinées, des brochures, des dépliants, des notices, du matériel publicitaire, des étiquettes de produits, des questionnaires, des dictionnaires, des lettres personnelles, professionnelles ou d'affaires, des exercices ou des bases de données.

Parce qu'il se confronte toujours avec l'hétérogénéité des productions textuelles, on ressent le besoin de classer les textes en fonction de leur forme, leur composition, leur organisation et leur structuration. Mais il est possible de repérer dans les textes des fragments qui constituent des séquences, ce qui détermine Jean-Michel Adam de parler de « prototypes de séquences », non pas de « types de textes » et il en distingue le narratif, le descriptif, l'argumentatif, l'explicatif et le dialogal. La séquence est à son tour constituée de paquets de propositions. Habituellement les textes sont caractérisés par l'hétérogénéité.

Dans l'analyse faite par Jean-Michel Adam, on observe premièrement l'importance accordée à la **séquence narrative**. Toute unité textuelle est vue comme une suite de propositions liées progressant vers une fin, mais pour parler du récit il faut accomplir plusieurs conditions, comme par exemple : la succession d'événements, l'unité thématique, l'existence d'au moins un acteur-sujet, l'existence d'un procès avec un commencement, un milieu et une fin et il doit respecter trois règles pragmatiques : la concision, la clarté et la vraisemblance. D'autres marques du récit, selon Jean-Michel Adam seraient la densité d'anaphores pronominales et l'alternance de l'imparfait et du passé simple. Pour ce qui est de la pragmatique du récit, Jean Michel-Adam reprend la position d'Umberto Eco et de Paul Ricoeur, considérant qu'il faut envisager le récit comme le produit d'une séquence textuelle et d'une orientation pragmatique.

Donc, un texte peut comporter une ou plusieurs séquences identiques ou différentes, formées de macro-propositions, constituées à leur tour de propositions. Et si le texte est constitué habituellement de séquences hétérogènes, la séquence narrative comporte aussi des propositions descriptives, évaluatives ou des ensembles dialogaux.

Dans les manuels soumis à l'analyse on ne trouve que quelques textes proposés par le Cadre commun de référence. Par contre la typologie proposée par Jean-Michel Adam se retrouve entièrement dans les textes support des manuels. Il y a beaucoup de situations où les séquences narratives sont insérées dans d'autres types de séquences. Mais, la narration domine dans huit textes support du total de trente-deux tout au long des quatre manuels, c'est-à-dire 25% du total, répartis de manière assez équilibrée. Des huit textes mentionnés, six sont des textes ayant comme source des livres (« Je ne suis pas Marilyn », « Les secrets d'un dîner en famille », « Pour une raison fort simple », « La bénédiction, la vie », « Un parfum de génération » et « Faire fortune »), tandis que seulement deux sont extraits des magazines (« Encore devant la télé ? » et « Finis les kilos en trop »), extraits du manuel pour la IXe, à partir de la Xe, les textes à dominante narrative étant des textes littéraires.

En ce qui concerne le prototype de la séquence descriptive, selon Jean Michel-Adam la description se caractérise par : l'anarchie et la « monstruosité textuelle », ne comportant ni ordre ni limites spécialement dans les énumérations, s'opposant ainsi à l'ordre et à l'action du récit. Elle se caractérise aussi par la dépersonnalisation, la stagnation, l'hétérogénéité par rapport au contexte où elle apparaît ou la difficulté de s'intégrer dans le récit et le risque de ralentir celui-ci.

En résumant les types de descriptions, Fontanier parle de la *topographie*, dont l'objet est celui de décrire les lieux, de la *chronographie*, qui décrit les périodes de temps, de la *prosopographie*, qui a pour objet le corps, la figure, les traits, de l'*ethopée*, qui décrit le personnage du point de vue de son caractère, de ses mœurs ou qualités, du *portrait*, qui envisage la description des traits physiques et morales d'un être animé, de la *parallèle*, c'est-à-dire deux

descriptions qui montrent les ressemblances et les différences entre deux objets, de *tableau*, qui décrit des actions ou des événements vifs, animés ou *d'hypothèse*, de laquelle on parle quand l'exposition d'un objet est tellement vive qu'il en résulte une image.

La séquence descriptive apparaît dans les manuels en tant que dominante et dominée. On y trouve un total de trente-quatre texte support, c'est-à-dire 47% du total. À la différence des textes narratifs, les textes descriptifs proviennent spécialement des magazines, quatre de Label France, quatre de Phosphore et un de L'usine nouvelle (« Un lieu de partage et d'amour », « Je construis mon avenir », « Itinéraires – découvertes », « Le travail au féminin », « Les alliés du jardinier », « Le prestige de la région capitale, « L'école bouge », « Des métiers qui font rêver », « L'intranet – modes d'emploi »). Les textes descriptifs provenant des livres sont en nombre de cinq (« Le miroir vivant », « Un art de vivre », « Haut les coeurs ! », « Même eux, là-haut dans leur village », « L'homme à la bêche, sa dernière épreuve »). Les deux autres textes sont extraits d'un document officiel (« Dans la lignée d'Eiffel ») et d'un guide (« L'artillerie lourde ou la cavalerie légère ?), présents dans le manuel de la IXe.

Quant au prototype de la séquence argumentative, on ne doit pas confondre le terme de séquence argumentative avec l'argumentation en général. Un discours argumentatif vise à intervenir sur les opinions, les attitudes ou les comportements d'un interlocuteur, en rendant crédible un énoncé (la conclusion), en s'appuyant sur un autre énoncé (la prémissé). Le schéma de base de l'argumentation est une mise en relation des données avec la conclusion. La séquence argumentative se caractérise par l'hétérogénéité, car le récit peut dominer l'argumentation, les descriptions peuvent être reliées argumentativement et aussi l'argumentation peut se servir du récit ou de la description.

Dans les premiers classements typologiques on a parfois confondu texte explicatif, texte expositif et texte informatif, mais on s'est rendu compte ensuite que tout texte est, à un certain degré, informatif et que le terme d'expositif serait meilleur que celui d'informatif. Jean-Michel Adam considère qu'il faut exclure le type expositif des types textuels, le considérant fondé sur des séquences soit descriptives, soit explicatives, ne visant aucune conclusion et ne cherchant à influencer l'auditoire. Par contre, le texte explicatif implique l'existence d'une question comme point de départ, que le texte s'efforce d'élucider.

Le prototype de la séquence dialogale est moins structuré que les autres. Bien que la conversation ordinaire puisse être parfois ritualisée, la plupart du temps elle laisse l'impression de désordre et d'hétérogénéité, le dialogue étant ainsi habituellement exclu des typologies textuelles. La tendance est de mettre le dialogue à part, soit en lui accordant une position dominante, soit en l'ignorant. Jean-Michel Adam montre que le dialogue n'est pas plus hétérogène que le récit, par exemple et qu'on ne doit pas exclure la séquence dialogale parce qu'elle est prise en charge par plusieurs locuteurs. Même le monologue est un dialogue intérieurisé entre un moi locuteur et un moi écouteur. Il distingue aussi la conversation, comme point de vue psycho-socio-discursif de la parole du dialogue, comme unité de composition textuelle, orale ou écrite. On appelle dialogue le produit textuel des interactions sociales et les échanges des personnages des textes de fiction. On distingue également le dialogue oral de celui écrit. Le texte dialogal peut être défini comme une structure hiérarchisée de séquences appelées « échanges » et caractérisé par la participation d'au moins deux acteurs en un temps et un lieu donnés. Si le texte dialogal est constituées de séquences, la séquence est, à son tour, constituée des échanges.

Les textes à dominante explicative se situent sur la troisième position dans le classement de la fréquence, avec six textes des trente-quatre ou environ 18% du total (« Timides en quête d'audace », « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? », « Les jeunes entre oui et non », « Le travail au féminin », « Suis-je seul ? », Face à la communauté vivante »).

Parmi les textes des manuels analysés, au nombre de trente-quatre, il n'y en a aucun à dominante argumentative, quoique tout texte contienne des séquences ou des structures argumentatives. Le nombre des textes à dominante dialogale est aussi réduit, on trouve deux textes dans le manuel pour la IXe, un dialogue dans celui de la Xe et également un dialogue journalistique (« Pour ou contre la musique techno », « Le soleil à tout prix », « As-tu l'esprit européen ? », « Je sais gérer ma carrière d'artiste »), ces textes représentant 12% du total.

Donc, on pourrait dire que dans les textes des manuels soumis à l'analyse, donc les manuels de la maison d'édition Corint les séquences descriptives et narratives dominent, ces textes cumulant 72% du total des textes. Dans presque la moitié la description et la narration vont ensemble. Si par l'insertion des séquences narratives, la description devient plus dynamique, la narration est enrichie par la description. Habituellement les textes ne sont pas formés d'un seul type de séquence, mais au moins deux se combinent selon diverses formules. C'est pourquoi il est plus indiqué de parler de types de séquences, plutôt que de types de textes. Après avoir analysé les quatre manuels de la maison d'édition Corint, on peut dire qu'ils sont généralement construits autour des textes issus des livres et des magazines. La poésie est l'autre source constante dans les manuels, mais son poids est visiblement moins lourd. À cela s'ajoutent d'autres sources : Internet, paroles de chanson, monographie, document officiel, guide, discours. Ces pourcentages montrent la préférence des auteurs pour les sources conventionnelles, tandis que la poésie est une source constante, mais discrète. Si le « Cadre européen commun de référence » parle de types de textes, Jean-Michel Adam considère meilleure la dénomination prototypes de séquences, choix déterminé par l'hétérogénéité compositionnelles des textes, qui ne sont complètement descriptifs, narratifs, argumentatifs, explicatifs ou dialogaux, mais ils représentent des combinaisons de plusieurs types de séquences, l'une étant dominante.

BIBLIOGRAPHY

- ADAM, Jean-Michel – *Les textes: types et prototypes*, Editions Nathan, Paris, 1992;
CONDEI Cecilia, 2007, « Les grandes images du vécu communautaire dans le répertoire communicatif proposé par les manuels roumains de FLE », in Colloque international AIRDF, dernière consultation le 16 decembre 2017
Un cadre européen commun de référence pour les langues, Editions Didier, Paris, 2001 ;
NASTA, Dan Ion, SIMA, Marioara, ȘTIUBE, Tereza Lili - *Planète jeune*, Manual de limba franceză pentru clasa a IX-a (Limba modernă 1), Ed. Corint, București, 2004;
NASTA, Dan Ion - *Porte-bonheur*, Manual de limba franceză pentru clasa a X-a (Limba modernă 1), Ed. Corint, București, 2005;
NASTA, Dan Ion - *Coup de cœur*, Manual de limba franceză pentru clasa a XI-a (Limba modernă 1), Ed. Corint, București, 2002;
NASTA, Dan Ion - *Francoroute*, Manual de limba franceză pentru clasa a XII-a (Limba modernă 1), Ed. Corint, București, 2002;
Webographie
<http://sites.estvideo.net/gfritsch/doc/rezo-cfa-2003.htm> (dernière consultation le 22 avril 2018)